



SERVICE HYDROGRAPHIQUE
ET OcéANOGRAPHIQUE
DE LA MARINE

DIRECTION DES MISSIONS INSTITUTIONNELLES
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

Dossier suivi par :
ICA Michel Even
N° tél. : (+33)1 53 66 97 81
N° fax : 01 41 74 94 25
Mél : michel.even@shom.fr

Paris, le 3 avril 2015
N° 027 SHOM/DMI/NP

M. Haitze SIEMERS
Chef de l'Unité « Politique maritime et des mers Baltique et
du Nord »
Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
Commission européenne
B-1049 Bruxelles
Belgique

Cher Monsieur Siemers,

En application du protocole d'accord signé le 23 avril 2012, la Commission européenne (CE) et l'OHI ont convenu de mettre en place un cadre permettant d'assurer une liaison régulière entre les deux parties dans des domaines d'intérêt commun spécifiques incluant les activités de surveillance, les énergies renouvelables offshore, la planification spatiale maritime, la gestion intégrée de la zone côtière, les observations maritimes et les réseaux de données, la mise en œuvre de la directive cadre stratégie pour le milieu marin, la recherche marine, les normes relatives aux données (y compris celles spécifiées dans la Directive INSPIRE 2007/2/EC) et la coopération avec les pays tiers.

L'Organisation hydrographique internationale est une organisation intergouvernementale consultative et technique qui a été créée en 1921 pour soutenir la sécurité de la navigation et la protection de l'environnement marin. La mission de l'OHI est de créer un environnement mondial dans lequel les Etats fournissent des données hydrographiques, des produits et des services adéquats et en temps opportun et de veiller à leur utilisation la plus large possible. Le groupe de travail du réseau OHI-UE est une entité de l'OHI, en charge du développement d'actions liées au protocole d'accord. Composé de représentants des services hydrographiques européens, le groupe de travail se réunit régulièrement avec les représentants de la DG Mare. Certains de ses membres sont déjà impliqués dans les activités de planification maritime dans leurs pays et avec les pays voisins, dans le cadre de la directive européenne adoptée en 2014.



La planification de l'espace maritime est une stratégie clé pour mettre en place une économie bleue durable et les organisations hydrographiques ont beaucoup de compétences et d'expérience qui peuvent être mises à profit dans ce cadre. Pour cette raison, j'ai l'honneur de vous demander d'accepter que le groupe de travail du réseau OHI-UE devienne observateur permanent du groupe d'experts de l'UE pour la planification de l'espace maritime.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel Even
Président du groupe de travail réseau OHI-UE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Even', written in a cursive style.

Courtesy translation

Dear M Siemers,

In application of the Memorandum of Understanding signed on 23 April 2012, the European Commission (EC) and the IHO have agreed to provide a framework ensuring a continuing liaison between the two sides in the specific areas of common interest including surveillance activities, offshore renewable energy, maritime spatial planning, integrated coastal zone management, marine observation and data networks, implementation of the Marine Strategy Framework Directive, marine research, data standards (including those specified by INSPIRE Directive 2007/2/EC) and co-operation with third countries.

The International Hydrographic Organization is an intergovernmental consultative and technical organization that was established in 1921 to support safety of navigation and the protection of the marine environment. The mission of the IHO is to create a global environment in which States provide adequate and timely hydrographic data, products and services and ensure their widest possible use.

The IHO-EU network working group is a subsidiary of IHO, in charge of developing actions linked to the MoU. Composed of representatives of European hydrographic offices, the WG regularly meets representatives of DG Mare.

Some of its members are already involved in the activities of maritime planning in their countries and with the neighboring countries, in accordance with the European directive adopted in 2014.

The Maritime Spatial planning is a key strategy to set up a sustainable blue economy and the Hydrographic Organizations have a lot of skills and experience to share.

For this reason, I'm writing you to request for the IHO-EU network working group to become a permanent observer of the EU expert group for Maritime Spatial Planning.

Yours faithfully.

Michel EVEN

Chairman of IHO-EU Network working group



Destinataire : Direction générale des affaires maritimes et de la pêche -
Commission européenne

Copies intérieures : DG – DMI – DSD
Archives (DMIDSD/4.530)